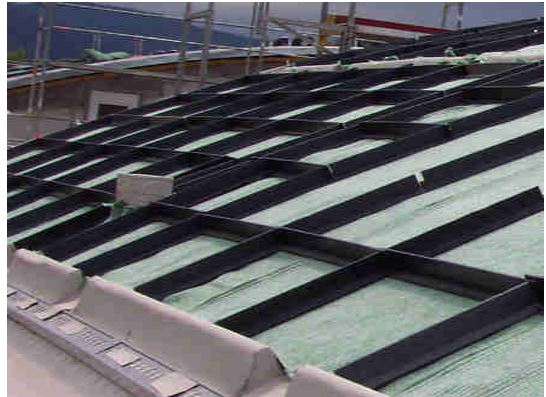


Fiche technique

Système de retenue anti-glissement de type T

Dispositif de retenue anti-glissement avec poutrelles et traverses de retenue en matière plastique pour systèmes de végétalisation installés sur toitures inclinées d'une pente de 15° à 45°.



Données techniques et propriétés :

Matériau :	PE recyclé
Épaisseur :	10 mm
Hauteur / largeur :	80 / 80 mm
Longueur de poutrelle :	3 250 mm
Longueur de traverse :	1 070 mm

Propriétés spécifiques :

- poutrelles avec rainure de 4 cm de profondeur tous les 25 cm pour fixation des traverses
 - traverses dotées d'une rainure de 4 cm de profondeur aux extrémités pour insertion dans les poutrelles
 - entraxe des poutrelles : 1 m
 - écart entre les traverses
- | | | |
|-----------------|----------|--------|
| pour pente de : | 15 – 20° | 100 cm |
| | 21 – 30° | 50 cm |
| | 31 – 45° | 25 cm |

- façonnage possible à l'aide d'outils à bois

Accessoires : - connecteur longitudinal pour poutrelle

Charge de poussée maxi. : - par butée et poutrelle à effet statique dans le sens d'écoulement = 6,9 kN

Forme de livraison :

sur une ou plusieurs europalettes en fonction du volume de la commande

Quantité par unité de livraison :

en fonction du projet et des besoins planifiés

Domaine d'application :

- système de retenue anti-glissement sur toitures inclinées d'une pente de 15° à 45°.
- Poser contre la butée (de chéneau) à effet statique
- calcul obligatoire des forces de poussée en fonction du bâtiment en vue du dimensionnement des butées à effet statique

Entreposage :

à plat, dans un endroit frais et ombragé, à l'abri des rayons UV en cas de stockage prolongé (**les profils en matière plastique peuvent subir des déformations importantes en cas d'exposition directe au soleil**)

Mise en œuvre :

cf. instructions de montage Optigreen

Attention :

- en cas de longueurs d'écoulement importantes et de dépassement de la charge de poussée maxi. il peut s'avérer nécessaire d'installer des butées suppl. sur la toiture ou de réduire l'entraxe entre les poutrelles
- couvrir de substrat immédiatement après le montage du système de retenue anti-glissement, les poutrelles risquant de se déformer en cas d'exposition directe prolongée aux rayons du soleil

Les valeurs mentionnées ci-dessus sont données à titre indicatif, elles sont obtenues à la suite d'essais réalisés en interne ou par des laboratoires agréés. Les valeurs sont sujettes à variation dans les limites de tolérance des procédés de fabrication. Elles correspondent aux connaissances techniques d'Optigreen au moment de leurs publications. Sous réserve d'améliorations et/ou de modifications techniques et d'erreurs d'impression.